

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a adopté, par résolution, lors de sa séance tenue le 7 mars 2023, les ordonnances suivantes :

**ORDONNANCES RELATIVES À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS
SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT – MARS À DÉCEMBRE 2023**

ORDONNANCE N° 14-23-02

1. De permettre exceptionnellement, à l'occasion de la programmation des événements de l'arrondissement, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur sur les sites et aux horaires identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2023. L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 mètres des appareils sonores installés sur lesdits sites, le tout en vertu du *Règlement sur le bruit de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension* (RCA17-14002).

ORDONNANCE N° 14-23-03

1. De permettre la vente d'articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées et de permettre la consommation de boissons alcoolisées, sur les sites identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2023. Les boissons alcoolisées doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique, sur les sites mentionnés au tableau exclusivement.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon le site, la ou les dates de présentation et l'horaire des événements identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2023.
3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (RLRQ, c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre du sur le domaine public* (RRVM, c. P-1, art. 3 et 8).

ORDONNANCE N° 14-23-04

1. De permettre la fermeture des rues constituant les sites pour les activités de la programmation des événements dans l'arrondissement identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2023, et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RRVM, c. C-4.1, art. 3, al. 8).
2. L'autorisation est valable selon les dates et heures pour les sites identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2023.

ORDONNANCE N° 14-23-05

1. De permettre l'affichage d'enseignes publicitaires à l'occasion d'un événement prévu sur les sites identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2023, et ce, en vertu du *Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension* (01-283, art. 516).
2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon les dates et les heures pour les sites identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2023.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du tableau des événements publics – mars à décembre 2023 au Bureau accès Montréal de l'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy, du lundi au vendredi, aux heures habituelles de bureau.

Fait à Montréal, le 8 mars 2023

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers

Informations Générales								Dérogations aux règlements municipaux				Mobilier urbain					Demande d'autorisation/beso				Spécifications au sujet de l'activité								
No	District	Nom de l'événement	Nom de l'organisme	Lieu	Mois	Date	Horaire occupation du domaine public	Horaire P-1 art. 8 (vente)	Horaire P-1 art. 3 (cons. alcool)	Horaire RCA17-14002 art. 6 (bruit)	Horaire C-4.1 (circulation)	Tables arondissement	Tables privé	Poubelles	Bacs de recyclage	Barricades	Scène / Eq. Chauveau	Électricité	Signalisation	Fermeture de rues	Cuisson	Ordonnances à publier	Ampleur	Activités	Promoteur	PDQ	Nombre de participants	Coûts/commentaires	
1	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	MAR	1-31	01-24h			01-24h													ME	CM	N-	33	12000		
2	P	Fête de l'hiver	CHAIS Héberjeune	Parc Jarry Parc Saint-Roch	MAR	4	11-16h			11-16h		6		4								X		LO	CO	PR	33	300	
3	P	Doxologie	Communauté hellénique du Grand Montréal	Rue Saint-Roch (De Wiseman à Bloomfield)	MAR	26	10-13h			10-13h	10-13h								X				ME	CO	N+	33	1000		
4	P	Défilé grec	Communauté hellénique du Grand Montréal	Rue Jean-Talon de Hutchison à Stuart (fermeture Jean-Talon de Parc à l'Acadie, Hutchison de Beaumont à Ogilvy, Stuart et L'Acadie de Beaumont à Jean-Talon) et réservation du Parc Athéna	MAR	26	12-16h	12-16h		12-16h	12-16h			5	2	200			X	X				ME	CO	N+	33	3000	
5	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	AVR	1-30	01-24h			01-24h													ME	CM	N-	33	12000		
6	V	Marche du pardon Nord-Sud	Souffle et vie	Arr. Ahuntsic-Cartierville de Crémazie, Henri-Julien Sud, Villeray Est, Marquette Sud à arr. Rosemont-La Petite-Patrie	AVR	7	9-14h			9-14h	9-14h												ME	RE	N+	31	500		
7	P	Procession Vendredi-Saint	Église Saint-Marcus	Rue Ogilvy Aller-retour (De Outremont à Stuart, de Stuart à Outremont)	AVR	14	21-22h			21-22h	21-22h					10			X	X			ME	RE	EX	33	200		
8	P	Procession Épitaphe Église Evangelismos	Communauté hellénique du Grand Montréal	Rue Saint-Roch (Fermeture de Saint-Roch entre Wiseman et Querbes)	AVR	14	21-22h			21-22h	21-22h					34				X			ME	RE	EX	33	2000		
9	P	Procession Épitaphe Église Koimisis	Communauté hellénique du Grand Montréal	Rue Saint-Roch (Fermeture de Saint-Roch entre Wiseman et Querbes)	AVR	14	21-22h			21-22h	21-22h					34				X			ME	RE	EX	33	2000		

10	P	Pâques Grecque – résurrection Églises Evangelismos et Koimisis	Communauté hellénique du Grand Montréal	Fermeture de Saint-Roch entre Wiseman et Querbes	AVR	15-16	23h30- 00h30		23h30- 00h30											34								X				ME	RE	EX	33	4000
11	P	Défi sportif AlterGo	AlterGo	Parc Jarry	AVR	21	9-15h		9-15h																						ME	SP	N-	33	3000	
12	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-ouest-de-l'île- de-Montréal	7101, avenue du Parc	MAI	1-31	01-24h		01-24h																						ME	CM	N-	33	12000	
13	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'île- de-Montréal	7101, avenue du Parc	JUN	1-30	01-24h		01-24h																						ME	CM	N-	33	12000	
14	S	Un Tour la Nuit (Festival Go Vélo Montréal)	Vélo Québec	De l'arr. Rosemont-La Petite-Patrie, Saint- Michel Nord, Bélair Est, 17 ^e Avenue Nord, Villeray Est, Pie-IX Nord à l'arr. Ahuntsic-Cartierville	JUN	2	20-24h	20-24h	20-24h																						NA	SP	EX	30	5000	
15	P	Le Tour de l'île (Festival Go Vélo Montréal)	Vélo Québec	De l'arr. Plateau-Mont-Royal, Parc Nord, Beaumont Ouest, de l'Épée Nord, Liège Ouest, Querbes Nord à l'arr. Ahuntsic-Cartierville	JUN	4	9-15h	9-15h	9-15h																							NA	SP	EX	30	20000
16	S	Grain de ciel 2023	TOHU	Parc Frederick-Back Parc Champdoré	JUN	10 et 11	11-17h		11-17h																						ME	FE	PR	30	500	
17	P	Tournoi softball Angeles du CMA	Association féminine balle- molle CMA	Parc Jarry (terrains 1 à 4)	JUN	16 au 18	18-23h 7-23h 7-16h	18-23h 7-23h 7-16h	18-23h 7-23h 7-16h																						ME	SP	N-	31	500	
18	S	Festival les lumières de Saint-Michel	TOHU	Place public TOHU	JUN	16 au 18	17-23h	17-23h	17-23h																						ME	FE	PR	30	5000	
19	S	Procession les lumières de Saint-Michel	TOHU	École Lucien-Guilbault, rue Louvain, 9 ^e avenue, Émile Journault, Parc Frédéric-Back, TOHU	JUN	17	20-22h		20-22h	20-22h																					ME	FE	PR	30	300	